

Faites le choix
de la carte bancaire
qui vous correspond

CCF

Choisissez la carte qui vous convient⁽¹⁾

Conçue pour s'adapter à vos habitudes et besoins, chaque carte bancaire de la gamme CCF propose des fonctionnalités et avantages spécifiques.

Au-delà de la cotisation mensuelle⁽²⁾, ce sont les plafonds de retrait et de paiement et l'étendue des garanties incluses que vous devez comparer, avant de faire votre choix.

Voyagez-vous souvent ? Faites-vous parfois des achats importants ? Souhaitez-vous que votre enfant ait une carte bancaire ?

Vous trouverez ici les points de repère essentiels qui vous permettront de faire le meilleur choix. Certaines de ces cartes peuvent également être disponibles au sein d'offres groupées de services.



BON À SAVOIR

Votre conseiller est à votre disposition pour vous orienter vers la carte qui correspond à vos besoins, n'hésitez pas à prendre contact avec lui.



BON À SAVOIR

Pensez à protéger vos moyens de paiement en cas de perte ou de vol avec notre contrat d'assurance CCF Moyens de paiement⁽³⁾.

(1) Sous réserve d'acceptation par le CCF. (2) Cotisation mensuelle des cartes bancaires et tarifs des paiements, retraits et autres opérations mentionnés sur les brochures tarifaires Particuliers et Professionnels disponibles en agence et sur le site ccf.fr. (3) CCF Moyens de Paiement est un contrat d'assurance collective de dommage à adhésion facultative souscrit par CCF auprès de Suravenir Assurances (SA à Conseil d'administration au capital entièrement libéré de 45 323 910 €. Entreprise régie par le Code des assurances, soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09). Siège social : 2, rue Vasco de Gama - Saint-Herblain, 44931 Nantes Cedex 9. RCS Nantes 343 142 659. Code naf : 6512 Z)

Votre carte en détail

Pour mieux connaître votre carte

Chaque carte bancaire comporte un certain nombre d'informations.

1 La marque du réseau VISA

Il s'agit du réseau qui accepte votre carte. Votre carte porte la marque «Visa» et est utilisable partout en France comme à l'Étranger dans le réseau Visa.

2 La technologie sans contact⁽¹⁾

Elle permet de régler de petits montants chez les commerçants sans avoir à saisir votre code et de ne porter qu'un faible montant d'argent liquide sur vous.



Les catégories : Débit, Crédit ou Business

La catégorie de votre carte correspond à une réglementation européenne.

• La carte de débit : Mention DÉBIT

Cette mention signifie qu'il s'agit d'une carte à "débit immédiat", et donc que le montant de chaque paiement est débité au fil de l'eau sur votre compte.

• La carte de crédit : Mention CRÉDIT

Cette mention signifie qu'il s'agit d'une carte à "débit différé" dont la somme totale des paiements que vous effectuez est débitée en une seule fois :

- ▶ vos paiements sont cumulés pendant une période de 30 jours et sont débités sur votre compte pour un montant global en une seule fois le dernier jour ouvrable du mois, sans aucune perception d'intérêt.
- ▶ seuls vos retraits d'espèces sont débités au jour le jour.

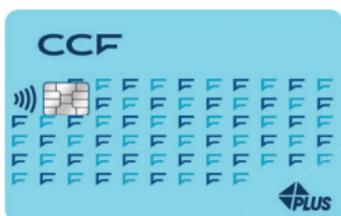
• La carte commerciale : Mention Business

Cela signifie qu'il s'agit d'une carte à destination des clients entrepreneurs ou entreprises, et utilisée exclusivement pour régler les dépenses professionnelles.

(1) L'activation et la désactivation de la fonctionnalité «sans contact» sont possibles à tout moment. Plafond de paiement de 50 euros par opération, montant maximum en vigueur au 01/08/2024. Sous réserve de l'application des conditions définies dans les conditions particulières et notamment du respect des autres plafonds applicables ainsi que des conditions d'utilisation du terminal de paiement du commerçant concerné.

La gamme CCF

Pour garder la maîtrise de votre budget

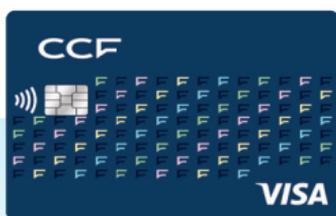


VISA Plus

Retrait seul

LA CARTE DE RETRAIT INTERNATIONALE DÈS 12 ANS⁽¹⁾

- Une carte simple d'usage et sécurisante pour s'initier à la gestion de son argent.
- A chaque retrait d'espèces, le plafond autorisé et le solde du compte sont contrôlés.
- La carte peut être associée à un Livret Jeune, un Livret A ou, à partir de 16 ans, un compte courant.
- Des services d'assistance complets à l'international pour voyager en toute sérénité⁽²⁾.

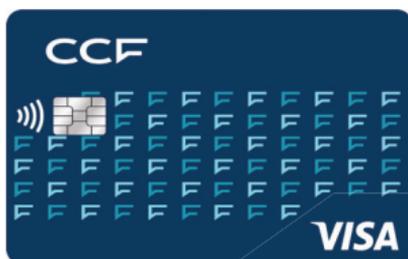


VISA Autonom'

Débit

LA PREMIÈRE CARTE BANCAIRE DE L'ENFANT DÈS 12 ANS⁽³⁾

- Le premier moyen de paiement mis à la disposition de l'enfant associé au compte bancaire d'un représentant légal.
- Une carte bancaire rechargeable par les parents en quelques clics sur la banque en ligne.
- L'apprentissage de la gestion du budget et la familiarisation avec les paiements/retraits par carte pour l'enfant.
- L'interrogation systématique du solde de la carte.
- La visibilité pour les parents et l'enfant dès 13 ans dans l'Espace Client CCF⁽⁴⁾.



LA CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE⁽⁵⁾

VISA CCF One

Débit

- Une carte idéale pour les jeunes qui souhaitent contrôler leurs dépenses au quotidien, pour les paiements en magasin comme sur Internet.
- Une demande d'autorisation systématique à chaque retrait d'espèces ou paiement, en France comme à l'étranger.

(1) Fourniture d'une carte de débit (carte de retrait internationale à autorisation systématique). (2) Dans la limite des dispositions de la notice d'information. Garanties d'assistance souscrites par Visa Europe Limited auprès de Fragonard Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. (3) Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique), réservée aux 12-17 ans, utilisable dans les limites du montant disponible et d'un plafond défini par les représentants légaux. Carte bancaire attribuée sous réserve d'acceptation par le CCF. La souscription est réalisée par les représentants légaux ou le tuteur du mineur qui sont responsables du respect des conditions d'utilisation et des opérations réalisées. (4) L'utilisation des services de banque à distance par les parents ou tuteurs se fait sous réserve de l'existence ou de la souscription d'un contrat de banque à distance à leur nom. (5) Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) accessible dès 16 ans.

Pour régler partout, en toute simplicité

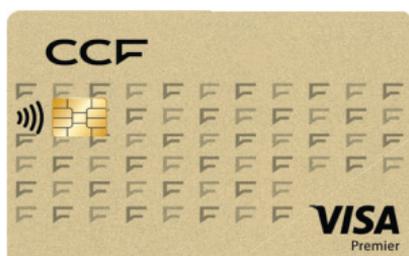


UNE CARTE UNIVERSELLE
ACCEPTÉE DANS LE MONDE
ENTIER (dans le réseau Visa)

VISA Classic

Débit ou Crédit

- Une carte internationale acceptée en France comme à l'étranger.
- Une réponse simple aux besoins de retraits et paiements du quotidien.
- Des garanties d'assurance et d'assistance⁽¹⁾ pour toute la famille.



DES CAPACITÉS DE PAIEMENT
ET UNE COUVERTURE
ÉTENDUES

VISA Premier

Débit ou Crédit

- Carte complète, reconnue et acceptée partout dans le monde dans les réseaux Visa.
- **Des plafonds de paiement et retraits élevés** et personnalisables.
- **Une richesse de services et d'assurances** pour vous protéger dans votre vie quotidienne ou vos déplacements.

Par exemple⁽¹⁾ :

- ▶ jusqu'à 5 000 € d'indemnités en cas d'annulation, d'interruption, ou de modification d'un voyage réglé avec votre carte
- ▶ une carte de remplacement expédiée en urgence en cas de perte à l'étranger et un dépannage d'espèces⁽²⁾
- ▶ une garantie Achats
- ▶ une garantie Neige et Montagne
- ▶ de nombreux avantages extra-bancaires auprès des grandes marques partenaires.

(1) Dans la limite des dispositions de la notice d'information. Garanties d'assurance et d'assistance souscrites par Visa Europe Limited auprès d'Axa France Vie, d'Axa France IARD, de Fragonard Assurances, entreprises régies par le Code des assurances et par le CCF auprès d'AlIG Europe S.A. (2) Sous 48h ouvrées en Europe et aux USA. Pour les autres destinations, compter 3 à 4 jours ouvrés selon les conditions locales.



LA CARTE PREMIUM
PAR EXCELLENCE

VISA Platinum

Crédit

- Des capacités de paiement et retraits élevées, personnalisables selon vos besoins
- **Un service de conciergerie** pour vous aider à organiser vos futures vacances ou votre quotidien.
- Une carte de remplacement expédiée en urgence en cas de perte à l'étranger et un dépannage d'espèces⁽¹⁾
- Des garanties exclusives :

Par exemple⁽²⁾ :

- ▶ jusqu'à 7 500 € d'indemnités en cas d'annulation, d'interruption, ou de modification d'un voyage réglé avec votre carte.
 - ▶ jusqu'à 600 € d'indemnités si vos bagages sont perdus, volés ou détériorés à l'hôtel ou dans un véhicule de location.
 - ▶ garantie Véhicule de Location : remboursement de la franchise en cas de dommages ou de vol du véhicule de location.
- De nombreux avantages négociés auprès des grandes marques partenaires.

(1) Sous 48h ouvrées en Europe et aux USA. Pour les autres destinations, compter 3 à 4 jours ouvrés selon les conditions locales. (2) Dans la limite des dispositions de la notice d'information. Garanties d'assurance et d'assistance souscrites par Visa Europe Limited auprès d'Axa France Vie et de Fragonard Assurances, entreprises régies par le Code des Assurances.

Pour bénéficier de la plus haute qualité de services et d'avantages exclusifs



LE PRESTIGE D'UNE CARTE D'EXCEPTION ET DE SERVICES HAUT DE GAMME

VISA Infinite

Crédit

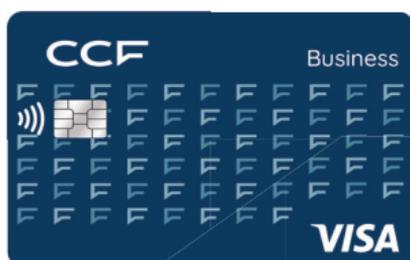
- Des capacités de retraits et de paiements élevées en France et à l'étranger, personnalisables en fonction de vos besoins.
- **Le plus haut niveau de garanties, idéal si vous voyagez souvent.**

Par exemple⁽¹⁾ :

- ▶ jusqu'à 10 000 € d'indemnités en cas d'annulation, d'interruption, ou de modification d'un voyage réglé avec votre carte.
- ▶ jusqu'à 1 600 € d'indemnités si vos bagages sont perdus, volés ou détériorés à l'hôtel ou dans un véhicule de location.
- ▶ une carte de remplacement expédiée en urgence en cas de perte à l'étranger et un dépannage d'espèces⁽²⁾.
- De nombreux avantages extra-bancaires (invitations à des événements privés, avantages dans le monde des loisirs, des voyages...).
- **L'accès au service de Conciergerie Visa Infinite :** un véritable assistant personnel à votre disposition, pour gagner du temps dans l'organisation de votre quotidien, tout en respectant le budget que vous vous êtes fixé : réservation de voyages, de spectacles ou de taxis, organisation d'événement ou simple livraison de fleurs, la Conciergerie répond à toutes vos envies...

(1) Dans la limite des dispositions de la notice d'information. Garanties d'assurance et d'assistance souscrites par Visa Europe Limited auprès d'Axa France Vie, d'Axa France IARD, de Fragonard Assurances, entreprises régies par le Code des assurances et par le CCF auprès d'AIG Europe S.A. (2) Sous 48h ouvrées en Europe et aux USA. Pour les autres destinations, compter 3 à 4 jours ouvrés selon les conditions locales.

Pour une gestion indépendante de vos dépenses professionnelles



GÉREZ SEREINEMENT
VOS DÉPENSES
PROFESSIONNELLES

VISA Business

Business

(vous avez le choix entre débit immédiat ou différé)

- Des plafonds de paiements et de retraits confortables.
- Des garanties⁽¹⁾ d'assurance et assistance complètes pour couvrir vos déplacements professionnels.

Pour profiter de services Premium et de garanties optimales



UN NIVEAU DE SERVICES
ET DE GARANTIES⁽¹⁾
MAXIMUM

VISA Gold Business

Business

(vous avez le choix entre débit immédiat ou différé)

- Une carte qui vous offre une grande souplesse dans la gestion de vos dépenses mensuelles, dont vous avez besoin dans votre activité.
- Une couverture idéale pour tous vos déplacements professionnels.
- L'extension de certaines garanties au collaborateur qui voyage avec vous : retard de transport, assistance médicale, perte de bagages...

(1) Dans la limite des dispositions de la notice d'information. Garanties d'assurance et d'assistance souscrites par Visa Europe Limited auprès d'Axa France Vie, d'Axa France IARD, de Fragonard Assurances, entreprises régies par le Code des assurances.

Ce que vous devez savoir

Pour mieux utiliser votre carte

- **Vos retraits d'espèces en euros sont sans frais⁽¹⁾**
4 fois par mois ou en illimité, selon votre gamme de carte et votre offre de service.
- **Vos paiements en euros par carte CCF sont sans frais.**
- **Vos achats** peuvent être couverts par la Garantie Achats⁽²⁾
30 jours ou 45 jours selon le type de carte⁽³⁾ que vous détenez.
- **Vos déplacements** : pensez à régler votre voyage avec votre carte bancaire pour bénéficier de ses prestations d'assurance et d'assistance incluses⁽²⁾.
- **Les garanties** de votre carte bancaire couvrent également⁽²⁾ :
 - ▶ votre conjoint ou concubin,
 - ▶ vos enfants célibataires de moins de 25 ans et fiscalement à charge,
 - ▶ vos petits-enfants célibataires de moins de 25 ans lorsqu'ils séjournent avec vous.
- **Mise en opposition** : vous pouvez à tout moment faire opposition à votre carte bancaire depuis **votre Espace Client sur ccf.fr** ou en appelant le **0 800 970 179 (24h/24 et 7j/7, appel non surtaxé)**

Découvrez le potentiel de votre carte bancaire



Gérez votre carte bancaire en toute autonomie : augmentez votre plafond de paiement⁽⁴⁾, bloquez temporairement votre carte bancaire⁽⁵⁾ ou les paiements Internet en activant le service Protection Internet⁽⁶⁾.



Profitez d'Apple Pay sur les cartes Visa CCF : réglez tous vos achats d'un simple geste, sans aucun contact en magasin ou en ligne avec votre iPhone ou votre Apple Watch⁽⁷⁾.



Accédez au service de carte virtuelle Securipay⁽⁸⁾ : validez vos paiements en ligne sans communiquer votre numéro de carte réelle.

(1) Hors frais perçus par l'administrateur du distributeur local. (2) Dans les limites prévues par les contrats d'assurance et d'assistance de votre carte bancaire. (3) 30 jours avec une carte Visa Premier et 45 jours avec une carte Visa Infinite. (4) Modification des plafonds de carte bancaire jusqu'à 5 fois par an sur votre espace mobile CCF, sous réserve d'avoir enregistré votre appareil de confiance, et dans la limite du plafond de paiement autorisé. Au-delà de la 5^{ème} modification annuelle de votre plafond et/ou si vous souhaitez augmenter le plafond maximum autorisé, veuillez contacter votre conseiller CCF. (5) Pour des raisons de sécurité, le déblocage de la carte bancaire n'est possible que depuis l'application Mes Comptes CCF sur le mobile enregistré comme appareil de confiance. (6) Lorsque l'option «Protection Internet» est activée, votre numéro de carte réelle est refusé pour les paiements sur Internet avec une demande d'authentification 3D Secure. Par exception, certains paiements (paiements par téléphone ou sur formulaire papier, les secteurs d'activité hôtelière, des chemins de fer, du transport par bus, des opérateurs téléphoniques, des assurances, des établissements de paiement ainsi qu'EuropAssistance France) ne sont pas bloqués par ce service. (7) Apple Pay, iPhone et Apple Watch sont des marques d'Apple Inc. (8) Le service Securipay permet au porteur d'une carte de paiement émise par le CCF éligible au service (cf. tableau comparatif de cette brochure) et ayant activé son Espace Client CCF (web ou mobile), d'effectuer des règlements sécurisés à distance (sur Internet, par téléphone, par correspondance...) au moyen des données de cartes virtuelles se substituant à celles de sa carte réelle. Le coût des opérations par carte virtuelle est identique au coût des opérations par carte réelle. Veuillez consulter notre brochure tarifaire disponible sur le site ccf.fr et en agence CCF.

Comment souscrire ou en savoir plus ?

Contactez votre conseiller personnel

Appelez Ma banque par téléphone au **0 810 246 810** Service 0,09 € / appel + prix appel

Composez le **+33 810 246 810** depuis l'étranger (coût variable selon opérateurs)

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 17h30.
Pour les jours fériés, les horaires d'ouverture sont de 9h30 à 17h30.
Sauf exception, les jours fériés qui tombent en semaine (lundi à samedi) sont travaillés, mis à part le 1^{er} janvier, le lundi de Pâques, le 1^{er} mai, le 8 mai et le 25 décembre.

Connectez-vous sur [ccf.fr](https://www.ccf.fr)

 @ccf_banque  CCF Banque  ccf.banque

CCF

Publié par CCF
07/2024

CCF

S.A. au capital de 147 000 001 €, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle - 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 (www.orias.fr).

Suravenir Assurances

Société Anonyme au capital entièrement libéré de 45 323 910 €, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 343 142 659. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : sis 2, Rue Vasco de Gama à Saint Herblain - 44931 Nantes Cedex 9.

AIG Europe SA

Compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France Tour CB21 - 16 Place de l'Iris 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463.

Crédit photo : Getty images - Réf. : 24.016